



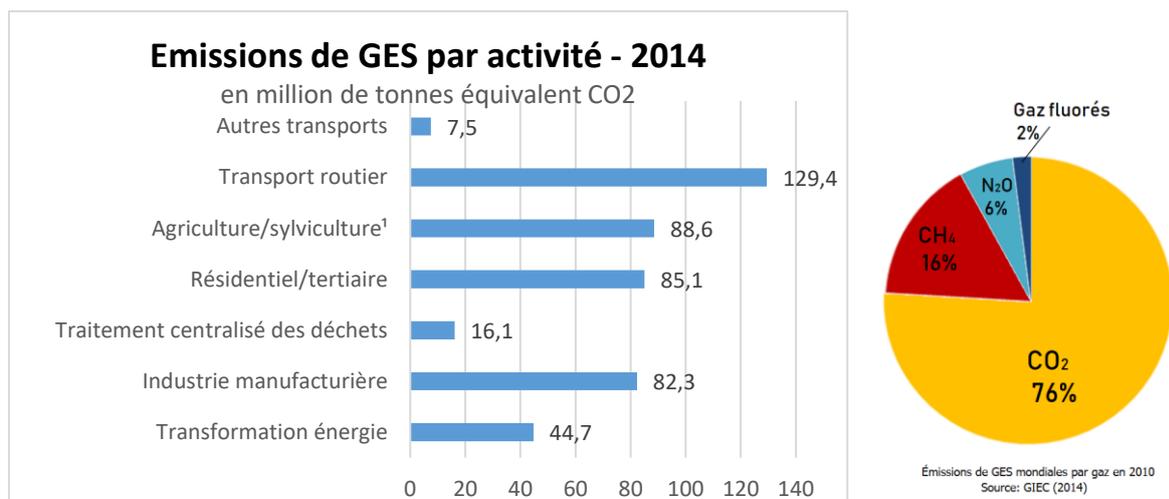
L'impact des émissions de Gaz à Effet de Serre dans le monde

En 2017, les émissions mondiales de Gaz à Effet de Serre (GES) liées aux activités humaines représentaient l'équivalent de 53,5 milliards de tonnes de CO₂.

La Chine représente 29 % de ces émissions, les États-Unis 14 % et l'Union européenne 10 %.

En France, sur un total de 453.7 millions de tonnes équivalent CO₂, le transport routier détient le plus haut niveau d'émission de GES.

Le secteur du froid et de la climatisation représente environ 45 millions de tonnes. Ces émissions sont dues à 20% aux émissions directes de gaz fluorés en cas de fuite, et à 80% aux émissions indirectes liées à la consommation énergétique des installations.



Pour diminuer les effets de la réfrigération sur la planète, l'engagement des professionnels du froid est d'une importance capitale. L'objectif étant de proposer des gaz alliant efficacité énergétique et faible Potentiel de Réchauffement Global (PRG).

C'est cet engagement sur la réduction de l'impact des GES qui a conduit Franck KRIER, PDG de l'entreprise FRAMACOLD, à se lancer sur le marché des fluides frigorigènes : « La terre fait 6371 km de rayon, et n'est pas extensible. On ne peut pas « utiliser » puis « jeter » une installation sous prétexte que le réfrigérant est obsolète. Les matières premières manufacturées comme les compresseurs, évaporateurs, condenseurs réservoirs, liaisons, automates, etc. sont des biens précieux ayant déjà consommés tant d'énergie pour les produire. Ainsi, c'est du bon sens d'utiliser au maximum ces composants avant de les détruire ... »

Soucieux de préserver les ressources de la planète, le PDG de l'entreprise a opté depuis 2010 pour la mise sur le marché de gaz de rétrofit assurant la pérennité des installations.

Les fluides de rétrofit de la gamme RS (A1 - non inflammable), assurent donc la continuité de milliers d'installations frigorifiques initialement conçues pour des gaz aujourd'hui interdit sur le marché.

La réglementation F-Gaz, vers une économie circulaire...

D'ici 2030, la réglementation européenne F-Gaz, prévoit la réduction de 80 % des émissions de GES.

Dû à l'interdiction du R22 depuis 2010, certaines installations qui seraient devenues obsolètes sont toujours maintenues grâce aux fluides RS-45, RS-70 et RS-90.

Face à l'interdiction du R404A vierge depuis janvier 2020*, FRAMACOLD propose le RS-51 (R470B) comme le plus pérenne des fluides de remplacement. Son PRG de 746 réduit de 80% le risque d'émission de CO2 comparé à celui du R404A. Il est aussi 2 fois inférieur à ceux du 448/449A.

Pour anticiper la raréfaction du R410A, FRAMACOLD est le seul à proposer dès aujourd'hui le RS-53 (R470A), une solution de rétrofit A1 non inflammable. Plus de 50% des émissions équivalent CO2 seront ainsi réduites.

Les gaz RS, une alliance entre sécurité, performance et pérennisation des installations ...

**Interdit dans les installations neuves, autorisé pour la maintenance des installations contenant moins de 40 tonnes équivalent CO2 soit 10.2kg de R404A.*

Pour plus d'informations rendez-vous sur :

<https://www.framacold.com/fluide-frigorigene/fluides-hfc.php>